7. août 1790

ARRÊT
DU CONSEIL D'ÉTAT
DU ROI,

Qui nomme le Sieur Touſſaint-Auguſte Pitet *pour ſigner, au lieu & place du ſieur* Laurent Blanlo, *en qualité de Tireur, les Aſſignats* de Deux cents livres.

Du 7 Août 1790.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

SUR le compte rendu au Roi par le ſieur Contrôleur Général des Finances, de l'im-

poſſibilité où ſe trouve, pour cauſe de maladie, le Sieur *Laurent Blanlo*, de remplir ſa miſſion qui lui a été donnée par la Proclamation du Roi, du 13 Juin dernier, ſur le Décret de l'Aſſemblée Nationale du 9 Mai précédent, de ſigner, en qualité de Tireur les Aſſignats de *Deux cents livres*, & de la néceſſité urgente de procéder à ſon remplacement, attendu l'époque très-prochaine de l'émiſſion des Aſſignats: Oui le rapport du Sieur Lambert, Conſeiller d'Etat ordinaire, Contrôleur Général des Finances; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a commis & commet le Sieur *Touſſaint-Auguſte Pitet* pour ſigner, en qualité de Tireur, au lieu & place dudit Sieur *Laurent Blanlo*, les Aſſignats de *Deux cents livres*, ſans que pour raiſon de ladite ſignature, ledit Sieur *Pitet* ſoit tenu de rendre aucun compte, ni aucunement engagé, attendu qu'il ne fera à cet égard aucune recette ni dépenſe.

FAIT au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Ma-

jeſté y étant, tenu à Saint-Cloud, le ſedt Août mil ſept cent quatre-vingt-dix.

Signé GUIGNARD.

Tranſcrit, oui, & ce requérant M. le Procureur Général Syndic, ſur les Regiſtres de l'Adminiſtration du Département de l'Yonne, pour être exécuté ſelon ſa forme & teneur, & imprimé; & copies envoyées aux Diſtricts & Municipalités du Reſſort, pour être tranſcrit ſur leurs Regiſtres, lu, publié & affiché; à Auxerre, ce 19 Août 1790. Signé, FOACIER, *Secrétaire Général.*

UNIVERSITE DE PARIS
INSTITUT D'HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

A AUXERRE, de l'Imprimerie de L. FOURNIER, Imprimeur du Département de l'Yonne, 1790.